



## Communiqué de presse

*Saint-Denis, le 3 décembre 2018*

### Noyade d'un pêcheur à la gaulette à Sainte-Rose

---

Le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) de La Réunion a été alerté le lundi 3 décembre 2018 à 08h20 (heure locale) par le centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS) de la noyade dans le secteur de Piton Sainte-Rose, au niveau de la pointe Rouge, d'un pêcheur à la gaulette. L'homme âgé de 48 ans n'a pas pu être réanimé malgré l'intervention des pompiers. Le décès est constaté par un médecin du SMUR à 10h.

Le CROSS rappelle une nouvelle fois la nécessité d'observer **la plus grande prudence dans la pratique de la pêche à la gaulette. Le risque de chute est très élevé.** Rejoindre le rivage par ses propres moyens est souvent rendu difficile par l'état de la mer.

#### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) - Twitter : @Prefet974

